



**Le Palmarès des médicaments porte sur les médicaments présentés dans la rubrique "Rayon des Nouveautés" durant l'année écoulée (en 2012 : n<sup>os</sup> 339 à 350).**

Chaque mois, la Rédaction de *Prescrire* présente une analyse comparative et méthodique des données disponibles sur les nouveaux médicaments commercialisés, ou sur les nouvelles indications thérapeutiques de médicaments déjà commercialisés. Le but est de donner aux lecteurs les moyens de distinguer dans la masse des nouveautés commerciales, malgré le bruit de fond promotionnel, ce qui mérite d'être intégré dans la panoplie thérapeutique déjà existante, ou ce qui mérite de remplacer d'anciens médicaments pour mieux soigner ; et aussi ce qui est à écarter.

Ce travail est mené selon des procédures rigoureuses, détaillées sur le site [www.prescrire.org](http://www.prescrire.org). Elles incluent notamment une recherche documentaire extensive, le recours à un comité de lecture (spécifique pour chaque projet de synthèse) et un contrôle qualité vérifiant la cohérence du texte avec l'ensemble des données référencées.

**En toute indépendance.** Ce travail est mené par la Rédaction en totale indépendance des firmes : *Prescrire* est financé exclusivement par les abonnés, et ne reçoit aucune subvention, ni aucun financement publicitaire. La publication du bilan financier annuel de *Prescrire*, dans chaque numéro du mois de mars, témoigne de cette indépendance.

En fin d'année, le Palmarès des médicaments est élaboré à partir des synthèses publiées dans l'année, et à la lumière de l'évolution des données disponibles depuis la publication en cours d'année.

Le règlement du Palmarès des médicaments est disponible sur le site [www.prescrire.org](http://www.prescrire.org).

L'amélioration apportée par la nouveauté peut consister en un supplément d'efficacité, en une moindre incidence ou une moindre gravité des effets indésirables (à efficacité similaire), ou en une possibilité d'administrer le traitement plus simplement ou plus sûrement.

<b>Pilule d'Or</b>	La "Pilule d'Or" est attribuée aux médicaments qui constituent un progrès thérapeutique décisif dans un domaine où patients et soignants étaient totalement démunis.	
Non attribuée en 2012		
<b>Inscrits au tableau d'honneur</b>	Les médicaments inscrits au tableau d'honneur constituent un progrès net pour certains patients par rapport aux moyens thérapeutiques déjà disponibles, avec certaines limites.	
Aucune inscription en 2012		
<b>Cités au Palmarès</b>	Les médicaments cités au Palmarès contribuent à améliorer, modestement, les moyens de prise en charge des patients.	
<b>abiratérone</b>	ZYTIGA <sup>o</sup> comprimés Janssen-Cilag	cancer métastaté de la prostate en échec d'une castration puis d'une chimiothérapie, en association avec un corticoïde (n <sup>o</sup> 341)
<b>bocéprévir</b>	VICTRELIS <sup>o</sup> gélules Merck Sharp & Dohme	hépatite C chronique causée par un virus de génotype 1, non encore traitée ou en échec de l'association <i>peginterféron alfa</i> et <i>ribavirine</i> (n <sup>o</sup> 339)

**2012 : deux progrès modestes.** Cette année encore, le Palmarès des médicaments ne comporte pas de Pilule d'Or (lire ci-dessus et page 87). De plus, aucun nouveau médicament ni aucune nouvelle indication d'un médicament déjà commercialisé ne sont inscrits au tableau d'honneur.

Deux médicaments ont notamment contribué à améliorer modestement la prise en charge de certains patients.

L'*abiratérone*, un antiandrogène, agit par un mécanisme d'action différent de la *cyproténone* (Androcur<sup>o</sup> ou autre). Chez les hommes atteints d'un cancer métastaté de la prostate en échec d'une dépression de la sécrétion androgénique puis d'une chimiothérapie, un essai de bonne qualité a montré que l'*abiratérone* augmente la survie globale d'environ 4 mois (15 mois versus 11 mois dans le groupe placebo). Ses effets indésirables sont parfois graves, hépatiques et cardiaques notamment, mais souvent acceptables avec une surveillance minutieuse. Elle se prend par voie orale.

Le *bocéprévir* est un antiviral inhibiteur de la NS3/4A sérine protéase (**a**). Chez les patients atteints d'hépatite C

chronique, causée par un virus de génotype 1, et non encore traités ou en échec de l'association *peginterféron alfa* (Pegasys<sup>o</sup>, Viraferonpeg<sup>o</sup>) et *ribavirine* (Rebetol<sup>o</sup> ou autre), l'ajout de *bocéprévir* par voie orale augmente d'environ 30 % à 40 % le taux de réponses virales prolongées. Mais le recul est insuffisant pour juger l'efficacité sur des critères cliniques : mortalité, transplantation hépatique, cirrhose. Ses effets indésirables sont surtout hématologiques, et parfois graves, mais ils sont prévisibles et éventuellement corrigés.

**Un sursaut qui se fait toujours attendre.** Cette année 2012 est une année encore décevante pour les patients et les soignants, en attente de nouveaux médicaments apportant de réels progrès thérapeutiques.

©Prescrire

.....  
*a- Le télaprévir, un antiviral du même groupe que le bocéprévir, est une alternative utile au bocéprévir, mais qui expose à des effets indésirables cutanés imprévisibles et parfois graves. Pour cette raison, il n'a pas été cité au Palmarès.*